



Entente des Jeunes du Pays de Sierentz

PROCES-VERBAL : Assemblée Générale Ordinaire**Date et Heure :** Jeudi 11 février 2021 à 19h00**Lieu :** Visioconférence par Zoom**Membres Présents :**

- Membres disposant du droit de vote (représentants des clubs) :
- FC Bartenheim : Eric SOULAGE, Georges MENDES, Valentin WELKER, Jean-Michel LOLL (*départ : 20h*), Daniel SCHNEBERGER
- FC Kappelen : Jérôme GABRIEL, Jean-Marc KIRCHHERR, Quentin KIRCHHERR, Guy KRAUSS
- ASL Koetzingue : Marcel HEINIS et Marc MEYER (Président Délégué – ASL Koetzingue), Fabien PREAU, Sébastien SERMONNE, Huguette UEBERSCHLAG, Evelyne PREAU
- FC Sierentz : Marc LARGER, David FOOS,
- FC Uffheim : Patrick WADEL, Valentin VINCENT, Florian MURA, Fabien TREBOSC, Jean-Philippe MUNCH

- Réviseurs aux comptes :
Daniel SCHNEBERGER et Brigitte MEYER

- Membres usagers :
Jonathan FEHR (Educateur U15 R2), Jonathan POLIMENI (Dirigeant U13F)

Procurations :

Daniel BAUMGARTNER (FC Sierentz) donne pouvoir à Marc LARGER (FC Sierentz)
Pierre DORMOIS (FC Kappelen) donne pouvoir Jérôme GABRIEL (FC Kappelen)

Membres excusés et non-représentés : -

Yves WINTERBERG (réviseur aux comptes), Eric FRITSCH (FC Sierentz), Jacky HENON (FC Sierentz)

Membre Absent : -**Présidence :** Jean-Marc KIRCHHERR**Secrétaire de séance :** Sébastien SERMONNE**ORDRE DU JOUR :**

1. Liste de présence et vérification des pouvoirs..... 2
2. Mot de bienvenue du Président..... 2
3. Adoption des procès-verbaux des assemblées générales ordinaires et extraordinaires du 3 février 2019 à Sierentz 3
4. Rapport moral des saisons 18/19 et 19/20 3
5. Rapport d'activités des saisons 18/19 et 19/20 3

6.	Rapport financier des saisons 18/19 et 19/20	5
7.	Rapport des réviseurs aux comptes pour les saisons 18/19 et 19/20	6
8.	Approbation des comptes annuels des exercices 18/19 et 19/20 et quitus au Comité Directeur .	7
9.	Présentation du budget prévisionnel de la saison 2020- 2021	7
10.	Renouvellement du Comité de Direction pour la saison 2020 -2021	7
11.	Renouvellement des réviseurs aux comptes.....	8
12.	Points divers	8

DELIBERATIONS :

1. Liste de présence et vérification des pouvoirs

Après vérification des pouvoirs et de l'émargement électronique des membres disposant du droit de vote, le quorum fixé par l'article 10.2 des statuts de l'EJPS est atteint. Par conséquent, **l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.**

Cf. Annexe 1 (liste de présence)

A la demande du Secrétaire pour faciliter la prise en compte des votes via le logiciel Zoom :

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le principe du vote à main levée.

2. Mot de bienvenue du Président

Le Président ouvre l'Assemblée Générale en remerciant les membres présents (représentants et éducateurs). Il aurait préféré tenir cette assemblée en présentiel mais compte tenu d'un contexte sanitaire défavorable, nous avons été contraint à l'effectuer par visioconférence. De plus, seront abordées lors de cette séance, les saisons 2018/2019 et 2019/2020 en raison des mesures sanitaires nous contraignant à décaler celle de l'avant-dernière saison.

Il en profite pour remercier le travail des acteurs des saisons 18/19 et 19/20 ; et particulièrement :

- Evelyne P. et Huguette U. pour la tenue des comptes et les heures passées sur la comptabilité de l'EJPS
- Sébastien S. pour le travail effectué en tant que Secrétaire
- Valentin W., le Coordinateur Technique mis en place depuis 2019 pour son travail sur l'aspect technique et sportif de l'EJPS ; mais également pour le projet de labélisation en cours depuis la saison dernière.
- Fabien P. en tant que responsable logistique EJPS pour cette responsabilité difficile de gestion des stocks et du matériel
- Plus généralement, l'ensemble du comité EJPS ; et les clubs membres
- Les éducateurs qui ont en charge nos plus de 300 jeunes tout au long de la saison, avec une adaptation remarquable durant le mois de décembre pour proposer un entraînement de qualité malgré le contexte
- Les sponsors qui participent à la vie de l'EJPS en participant financièrement à l'achat de maillots par exemple
- Les Communes, Saint-Louis Agglomération et le Conseil Départemental pour leur soutien et notamment l'octroi de subventions.

Le Secrétaire rappelle l'ordre du jour, mentionné dans la convocation envoyée aux membres.

3. Adoption des procès-verbaux des assemblées générales ordinaires et extraordinaires du 3 février 2019 à Sierentz

Les PV des Assemblées Générales Extraordinaire, adoptant la constitution de l'EJPS en groupement et de l'Assemblée Générale Ordinaires du 3 février 2019 ont été transmis in extenso à tous les membres.

Les PV des AGE et AGO du 3 février 2019 sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

4. Rapport moral des saisons 18/19 et 19/20

Le rapport moral a été présenté à l'Assemblée par Jean-Marc KIRCHHERR, Président de l'EJPS. Il commence par rappeler l'évolution de l'EJPS, ces dernières années : notamment la constitution de l'EJPS en groupement en 2019 mais également le triste contexte actuel.

Si la saison 18/19 a pu se dérouler de façon très convenable, la saison 19/20 n'a pu aller à son terme à cause de la crise sanitaire ayant arrêté les compétitions aux 15 mars. Cette saison a pourtant été marquée par la nouvelle pyramide des jeunes avec l'engagement de 4 équipes en R2 et R3. Le Covid aura également provoqué l'annulation de notre tournoi Regio Cup pour la première fois en plus de vingt ans d'existence. A noter que ce tournoi rapporte plus de 30 000 euros à l'EJPS permettant son bon fonctionnement. De plus, ce manque de recettes devrait persister en 20/21 avec l'annulation du loto, du tournoi en salle et d'une nouvelle édition de la Regio Cup.

L'EJPS comptait parmi ces rangs, lors de la saison 2018 - 2019 :

Adhérents :	Direction :	Educateurs :	Dirigeants :	U18	U17	U15	U13	U11
Nb :	17	21	15	37	25	43	52	60
Dont Homme	15	16	13	37	25	43	51	53
Dont Femme	2	5	2	0	0	0	1	7
TOTAL :				270 adhérents (dont 17 femmes et 249 hommes)				

Source : site EJPS pour la saison 2018 - 2019. Des omissions sont possibles si des licenciés clubs n'ont pas été inscrits.

Par ailleurs, l'EJPS comptait parmi ces rangs, lors de la saison 2019 – 2020 :

Adhérents :	Direction :	Educateurs :	Dirigeants :	U19	U17	U15	U13	U11
Nb :	17	17	15	33	46	71	70	71
Dont Homme	15	15	13	33	46	51	57	64
Dont Femme	2	2	2	0	0	20	13	7
TOTAL :				340 adhérents (dont 46 femmes et 294 hommes)				

Source : site Footclubs pour la saison 2019 - 2020.

Le Président en profite pour rappeler que malgré le contexte sanitaire, l'EJPS a tenu à reprendre les entraînements. C'est ainsi que toutes les équipes ont pu reprendre et peuvent s'entraîner au moins 1 fois tous les 15 jours sur le synthétique de Sierentz.

L'EJPS doit continuer sur cette lancée positive et poursuivre les efforts pour atteindre l'excellence.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

5. Rapport d'activités des saisons 18/19 et 19/20

Le rapport d'activités, de la saison écoulée, a été présenté à l'Assemblée par Valentin WELKER, Coordinateur Technique. Il commence par évoquer le bilan sportif de l'ensemble des équipes :

Bilan sportif de la saison 18/19 :

Foot réduit :

U13 EXC	U13 PROMO.	U13 A	U13 B	U11 PROMO.	U11 A	U11 A	U11 B	U11 B
SIERENTZ				KOETZINGUE		KAPPELEN		KOETZINGUE
2006	2007	2006	2007	2008	2008	2009	2009	2008-09
F. Haas B. Couve M. Elessa P. Boulenma.	D. Foos J. Krebs J. Unternaher	T. Bueb A. Martin	L. Simic	J. Fehr Y. Winterberg	G. Risch M. Schweitzer L. Biclôt	J. Loll Q. Barth	Q. Kirchherr G. Krauss C. Parnisari	C. Itter
6 ^{ème} /14	2 ^{ème} /6	1 ^{er} /6	5 ^{ème} /5	Pas de classement				
14-0-10	7-0-3	7-1-0	1-0-6					
111-68 +43	29-20 +9	47-10 +37	16-23 -7					

Foot à 11 :

U18 EXC.	U18 PROMO.	U16 DH	U15 EXC.	U15 PROMO.
BARTENHEIM		SIERENTZ	UFFHEIM	
2001	2002	2003	2004	2005
V. Welker J-M. Loll G. Wassmer	M. Stachorsky C. Weiss	U. Sari M. Huber N. Cardile	L. Steffen I. Bogaert N. Loll	V. Vincent F. Préau
2 ^{ème} /14	5 ^{ème} /10	6 ^{ème} /14	4 ^{ème} /14	7 ^{ème} /9
19-4-3	5-5-4	11-5-10	16-7-3	5-1-10
92-28 +64	22-17 +5	60-47 +13	98-45 +53	42-60 -18

Coupe Gambardella	Éliminés en au 2 ^{ème} tour	Défaite 0-3 Berrwiller
Coupe CE Crédit mutuel U18	Éliminés en ¼ de finale	Défaite 3-4 Wittenheim
Coupe CE Crédit mutuel U15	Éliminés en ¼ de finale	Défaite 4-6 Berrwiller

Bilan sportif de la saison 19/20 :

Section Féminine :

Création à compter de la saison 19/20 d'une Ecole Féminine de Football rassemblant environ une quarantaine de joueuses allant de U09F à U15F.

U15 F	U13 F	U11 F
KAPPELEN	SIERENTZ	KAPPELEN
2005-06	2007-08	2009-10
C. Parnisari C. Blazevic	I. Rocha E. Specker	F. Grisez J. Gabriel
Pas de classement		

Foot réduit :

U13 D1	U13 D2	U13 D3	U13 D3	U11 D1	U11 D2	U11 D2	U11 D3	U11 D3
SIERENTZ				KAPPELEN		BARTENHEIM		KAPPELEN
2007	2008	2007	2008	2009	2009	2010	2010	2009-10
J. Krebs D. Foos J. Unternaher	F. Haas M. Elessa	M. Kirtcheln	G. Risch M. Schweitzer	J. Loll Q. Barth	Q. Kirchherr G. Krauss	M. Raccuglia D. Nuzzo	C. Krzizanski D. Knibihler	H. Stroppolo
7 ^{ème} /12	1 ^{er} /6	1 ^{er} /6	3 ^{ème} /6	Pas de classement				
4-1-6	9-0-1	7-0-0	5-1-4					
22-33 -11	51-12 +39	57-5 +52	23-27 -4					

Foot à 11 :

U19 R2	U18 D2	U17 R2	U16 R3	U15 D2	U15 D3	U14 R3
BARTENHEIM		SIERENTZ	KOETZINGUE	UFFHEIM		
2001	2002-03-04	2003	2004	2005	2005-06	2006
V. Welker G. Wassmer C. Zebo	P. Boulenmakher	I. Meslem B. Sahkr	P. Dufossey I. Boagert	E. Soulage F. Préau	T. Bueb A. Martin	B. Couve J. Fehr
1 ^{er} /11	2 ^{ème} /12	4 ^{ème} /12	9 ^{ème} /12	1 ^{er} /12	5 ^{ème} /11	2 ^{ème} /11
7-0-2	5-1-0	7-0-5	3-2-4	8-0-0	4-1-4	5-1-2
27-16 +11	33-7 +26	28-19 +9	21-22 -1	64-4 +60	20-12 +8	19-14 +5

Coupe Gambardella	Éliminés au 3 ^{ème} tour	Défaite aux pénaltys face au Real Mulhouse
Coupe CE Crédit mutuel U18	Qualifiés pour les 8 ^{ème} de finale	Match non joué Durmenach
Coupe CE Crédit mutuel U15	Éliminés au 2 ^{ème} tour	Défaite 0-6 EJCS

Le Secrétaire continue par évoquer les différentes manifestations qu'à organiser l'EJPS durant les saisons 2018/2019 et 2019/2020:

- Diverses fêtes et Repas de Noel
- Organisation du séjour à Rimini au printemps 2019
- Partenariat avec le FC Bâle à partir de la saison 19/20
- Automne 2019 : Traditionnel Loto EJPS (décroissance du nombre de participants depuis quelques années)
- Fin janvier 2019 et 2020 : le tournoi en salle U11 et U13 qui reste constant depuis quelques années (16 équipes par journée).
- Juin 2019 : la Regio Cup Sud Alsace qui a encore été une réussite. Petite amélioration par rapport à l'année dernière : une cinquantaine d'équipe dont 35 hors Haut-Rhin et une équipe allemande. Bilan positif aussi bien au niveau financier que sportif, avec une satisfaction générale des équipes invitées.
- Fin des activités à partir de mars 2020 dont la Regio Cup Sud Alsace : édition annulée en raison de la crise sanitaire.

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

6. Rapport financier des saisons 18/19 et 19/20

Le rapport financier des 2 saisons précédentes a été présenté à l'Assemblée par Huguette UEBERSCHLAG, chargée de la comptabilité de l'EJPS.

Les recettes 19/20 s'élèvent à 86 057 € contre 186 965 € en 18/19 compte tenu de l'opération tournoi qui n'a pas eu lieu cette saison (60 624 € en 18/19) ainsi que le Regio Cup (84 531 €).

Dans l'ensemble les autres recettes sont stables. Les principaux postes sont : Les cotisations, les recettes du loto et du tournoi en salle ; et le remboursement par Eurosportring des tournois annulés soit 32 834 €

Nous avons également perçu une subvention de 1 500 € de St Louis Agglo et 5 000 € du Conseil Départemental.

Au niveau des dépenses, 98 298 € contre 192 108 € en 18/19, cette saison n'enregistre pas de Regio Cup, soit 55 881 €, ni l'opération Rimini 64 162 €.

Par contre, le poste maillot s'élève à 3 410 €, l'acquisition de matériel à 4 538 € et une dépense afférente aux exercices antérieurs de 12 000 € pour des factures du Vestiaire.

Il reste un solde de 9 000 € encore à régler.

Des nouveaux postes figurent dans notre compte de résultat à savoir :

Des frais de transport de 1 858 € pour une demi-saison, des frais LGEF pour 3 136 €

Des frais de district en augmentation : 259 € contre 718 €

Les autres postes sont en nette diminution, tournois extérieurs 2 448 € en 18/19 contre 490 € en 19/20

Frais de participation à des tournois futsal 1 829 € contre 1132 €

Les autres dépenses restent stables

L'exercice 18/19 se solde par un déficit de 5 143 € et l'exercice 19/20 par un déficit de 12 240.88 €

Notre trésorerie s'élève à 37 488 €, auquel il convient de déduire la dette fournisseur de 9 000 € et le remboursement aux parents quant à la participation au tournoi de Munich de 2 200 €. Il convient de rajouter le remboursement en cours de la part d'Eurosportring de 5 330 €.

L'actif s'élève donc à 31 618 €

Il y a lieu de se mobiliser, car le budget prévisionnel 2020/2021 que nous avons élaboré accuse un déficit d'environ 10 000 €

Cf. Annexe 2 (Bilan Financier - Saison 2018/19) et 3 (Bilan Financier - Saison 2019/2020)

Jean-Michel LOLL quitte l'assemblée générale (20h) mais souhaite toutefois se présenter en tant que réviseur aux comptes. Ainsi, 22 voix sont toujours représentés (quorum respecté)

7. Rapport des réviseurs aux comptes pour les saisons 18/19 et 19/20

Brigitte MEYER fait lecture du rapport établi par les réviseurs sur l'ensemble des saisons 18/19 et 19/20. Elle souligne la qualité de la révision permise par la production de comptes précis, ordonnés, et accompagnés de toutes les pièces justificatives nécessaires. Elle félicite le travail réalisé par Huguette et Evelyne sur les 2 exercices.

Cf. Annexe 4 et 5 (rapports des réviseurs aux comptes)

Les réviseurs aux comptes donnent ainsi, quitus au trésorier et décharge le comité pour les exercices 2018/2019 et 2019/2020

8. Approbation des comptes annuels des exercices 18/19 et 19/20 et quitus au Comité Directeur

Après lecture des rapports financiers des saisons 18/19 et 19/20 et des rapports délivrés par les réviseurs aux comptes pour les 2 exercices :

Les comptes annuels des exercices 18/19 et 19/20 sont approuvés par 21 voix POUR et 1 ABSTENTION (Marc LARGER). Par conséquent, quitus est donné au comité directeur.

9. Présentation du budget prévisionnel de la saison 2020- 2021

Le Secrétaire procède à la lecture du budget prévisionnel établi présenté lors de la réunion du comité directeur, présentant de façon sincère la situation financière à ce jour.

RECETTES :	DEPENSES :	Résultat :
15 827,00 €	26 600,00 €	- 10 773,00 €

Cf. Annexe 6 (Budget prévisionnel de la saison en cours)

Le budget prévisionnel de la saison 2020/2021 est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

10. Renouvellement du Comité de Direction pour la saison 2020 -2021

Conformément à l'article 11.1 des statuts EJPS, les membres du Comité de Direction sont élus pour une période de 3 ans renouvelable, renouvelés par tiers tous les ans. Les membres de droit ne peuvent être président ou trésorier de l'EJPS.

Sont ainsi soumis à candidature :

- Le poste de Président de l'EJPS

Après rappel de ces dispositions, l'AG procède à l'élection des nouveaux membres. Ainsi, le Comité se compose des membres suivants :

Poste :	Nom :	Prénom :	Suffrages :
Président	KIRCHHERR	Jean-Marc	Unanimité des voix
1e Vice-Président	SOULAGE	Eric	Membre de droit au Comité de Direction
2e Vice-Président	PININGRE	Philippe	
3e Vice-Président	HEINIS MEYER	Marcel Marc (<i>Représentant</i>)	
4e Vice-Président	LARGER	Marc	
5e Vice-Président	WADEL	Patrick	
Trésorière	PREAU	Evelyne	Elue - AG du 3 février 2019
Trésorier - Adjoint	BAUMGARTNER	Daniel	Elu - AG du 3 février 2019
Secrétaire	SERMONNE	Sébastien	Elu - AG du 3 février 2019
Secrétaire - Adjointe	UEBERSCHLAG	Huguette	Elue - AG du 3 février 2019
1e Président des Jeunes	FOOS	David	Membre de droit au Comité de Direction
2e Président des Jeunes	PREAU	Fabien	
3e Président des Jeunes	KIRCHHERR	Quentin	

4e Président des Jeunes	MENDES	Georges	
5e Président des Jeunes	VINCENT	Valentin	
Assesseur (coordinateur technique)	WELKER	Valentin	Elu - AG du 3 février 2019

11. Renouvellement des réviseurs aux comptes

Conformément à l'article 15 des statuts EJPS, les vérificateurs aux comptes sont au nombre de 2 et sont élus pour une durée de deux ans par l'Assemblée Générale et en son sein. Ils doivent nécessairement être indépendants du Comité de Direction. Ils doivent également être issus de 2 clubs différents. Les 2 mandats étant arrivés à expiration, les postes sont donc remis en jeu.

Après rappel de ces dispositions, l'AG procède à l'élection des 2 réviseurs. Ainsi, sont nommés :

Réviseurs aux comptes	MEYER	Brigitte	Unanimité des voix
	LOLL	Jean-Michel	Unanimité des voix

12. Points divers

- Situation financière vis-à-vis de la LGEF pour la saison en cours

Question (Eric S.) : Quel est le montant à déboursier à la LGEF au 31 mars 2021 ?

Réponse (Huguette) : L'EJPS va devoir verser la somme de 1 500 euros à la LGEF au titre de la phase aller. Toutefois, les frais de péréquation arbitrage s'élèvent à 805 euros pour nos 4 équipes régionales. Ce qui semble excessif au regard des quelques rencontres ayant eu lieu au début de la saison et l'avenir incertain d'une reprise.

Après débat sur les prélèvements de la LGEF au 31 mars ;

Question à l'Assemblée Générale : Approuvez-vous l'envoi d'une lettre EJPS signée par le président et les 5 vice-présidents (selon le retour de la LGEF dans les prochains jours) pour demander l'annulation de l'acompte arbitrage (caisse de péréquation) et par conséquent de payer le montant réel des frais consommés entre septembre et octobre.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

- Dossiers de subvention :

Information de Georges M. : Nous pouvons réitérer notre demande de subvention pour notre Regio Cup auprès de Saint-Louis Agglomération comme en 2019. A noter que nous avons pu percevoir une aide de 1 500 € lors de notre dernière demande.

Le Président enverra une demande dès la semaine prochaine

Information de Sébastien S : Une autre demande est également en cours auprès de la Collectivité Européenne d'Alsace pour percevoir une aide sur les jeunes licenciés. Le dossier a été transmis au District pour transmission à la CEA. Une réponse devrait être apportée vers mars.

Information d'Huguette U. : Nous avons également sollicité le dispositif « Soutiens ton club » qui est une plateforme de gestion des dons ; mais qui bénéficie également d'un fond de soutien aux clubs via l'Agence Nationale du Sport. A voir ce que cela peut nous rapporter.

➤ Point de situation sur l'évolution du contexte sanitaire

Point sur l'évolution sanitaire : Il est difficile d'avoir une perspective d'avenir concernant les compétitions ; et l'idée d'une reprise s'éloigne peu à peu. A noter que la FFF a mis en place une cellule chargée de réfléchir à l'éventualité d'une saison blanche en amateur. Toutefois, l'EJPS doit continuer les entrainements dans la lignée décidée depuis mi-décembre, pour permettre de renouer le lien social avec nos jeunes.

Le Président clôture l'Assemblée Générale Ordinaire à 20h35

Fait à Sierentz, le 18 / 02 / 2021

Le Président

Jean-Marc KIRCHHERR



Le Secrétaire

Sébastien SERMONNE

